

Synthèse des travaux de la commission temporaire de la participation électorale des Français établis hors de France

(rév. 17.3.2007)

Lundi 12 mars 2007, lors de sa réunion constitutive (liste des membres en annexe), la commission temporaire visant à améliorer la participation des Français établis hors de France aux scrutins à l'étranger a désigné son président et deux co-rapporteurs:

- président: Francis Huss;
- co-rapporteurs: Claude Chapat et Georges-Francis Seingry.

(deux co-rapporteurs ont été désignés pour assurer un équilibre politique entre les groupes).

Mercredi 14 mars, la commission temporaire a entendu un exposé de P.Y. Le Borgn' sur la représentation des Portugais de l'étranger. Puis, elle a auditionné un élu représentant les Italiens en France, M. Aldo Becchi.

Deux principes guideront les travaux de la commission temporaire, qui se feront, d'une part, en coordination avec la commission des lois et, d'autre part, en prenant en compte les aspects urgents et ceux à moyen et long terme.

Enfin, pour guider ses travaux durant les mois à venir, la commission temporaire a adopté un:

Avant-projet de plan de rapport

Introduction

Objet, base légale etc. de la commission temporaire

1. État des lieux

Faible taux de participation et déclin constant de la participation électorale, résultats mitigés du vote par internet, etc., malgré un important travail de fond des élus sur le terrain.

2. Causes présumées

A. Causes politiques

a) Désintérêt (apparent ou réel) des Français expatriés vis-à-vis de la France ou, à l'inverse, implication insuffisante de la France à l'égard de ses expatriés ? (plus particulièrement lors des élections présidentielles et des référendums).

b) Faible notoriété de l'AFE et des élus tant de la part des Français de métropole que de la part de nos compatriotes de l'étranger due à:

- l'absence de réels pouvoirs et moyens de l'AFE;
- l'ambiguïté du statut des conseillers;
- d'où le peu de considération de la part des autorités et absence de visibilité de la part des expatriés.

B. Causes techniques

- a) Listes consulaires souvent mal tenues et insuffisamment réactualisées
- b) Périmètre électoral
- c) Méthodes de vote:
 - absence de possibilité de vote par correspondance pour les présidentielles et le référendum;
 - AFE: occasion manquée du vote par internet en juin 2006.
- d) Distance des bureaux de vote (éparpillement des électeurs)

3. Remèdes suggérés

A. Au plan politique

- a) Le statut de l'AFE et des conseillers: une collectivité d'outre-frontière avec voix délibérative (de réels pouvoirs de décision)
- b) Chercher à faire coïncider les élections AFE avec des élections locales en France (régionales, cantonales...)
- c) Création d'une carte d'électeur (sentiment d'appartenance à une même communauté)

B. Les aspects techniques

- a) La communication
 - localement: *en dehors de la période électorale* («pack électoral» remis par le consulat lors de l'inscription ou du renouvellement de la carte consulaire - site internet - lettre d'information électronique...) - *durant la période électorale*: encarts dans la presse locale
 - communication institutionnelle (via le Centre d'information civique, par exemple): *en dehors de la période électorale* (travail de fond dans les médias sur l'AFE) - *durant la période électorale*: spots TV et radio (toutes chaînes)
- b) Le vote
 - élargissement du vote par correspondance aux présidentielles et pour les référendums et envoi des documents directement par Paris pour diminuer le risque de fraudes
 - augmentation du nombre de bureaux décentralisés dans les pays géographiquement étendus
 - généralisation du vote par internet
 - port payé(système T) + pré-adressage pour le vote par correspondance
 - allègement des formalités pour le vote par procuration et augmentation des tournées des consulats pour relever les procurations
- c) L'information
 - faire connaître par le consulat ou le poste diplomatique les résultats (AFE) immédiatement après les élections (AFE), ainsi que sur les sites institutionnels (MAE notamment)
 - ne pas prendre en compte que le taux de participation mais également le *nombre* de votants pour rendre chiffres et évolutions plus parlants

Conclusions et recommandations

Annexes: Liste des membres de la commission temporaire
Contribution de la commission des Lois et règlements